

Réf: Dossier N° : 24823

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ARCHANI HOLDING »

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD 1ère
TRANCHE, NON LOIN DE LA CITE CIE, 01 BP 1175 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 11 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 24 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ARCHANI HOLDING » .

Objet: Le négoce et la distribution d'équipements informatiques et de communication audio-visuelle, la prestation de services en informatique, et en communication audio-visuelle..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD 1ère
TRANCHE, NON LOIN DE LA CITE CIE, 01 BP 1175 ABIDJAN 01**

GERANT: Monsieur GNAHORE PATRICK-ARCHIMEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13833 du 24/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10684 du 24/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

